

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 9

Rubrik: La question du mois

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La question du mois

Tenant compte de l'écart qu'il y a entre l'édition de la question, l'envoi de vos réponses et leur parution dans le journal, je me suis rendu compte que j'étais quelque peu en décalage avec la réalité. À quoi sert un conseil sur l'essaimage en septembre ? On va corriger cela dès le présent numéro.

Considérant que durant les prochains mois vous aurez tout loisir de vous adonner à d'autres activités touchant à l'apiculture (lecture, réparation du matériel, mise au propre des notes et préparation de la prochaine saison apicole), vous pourrez également savourer le fruit de votre travail, sous forme solide ou liquide.

La question posée ce mois-ci est la suivante :

Quelle est votre recette pour la fabrication de l'hydromel ?

Voici les réponses à la question du mois de juillet qui était :

Quel moyen original utilisez-vous pour remèrer vos colonies ?

Introduction des reines

La méthode que j'applique depuis plusieurs années consiste à introduire directement la reine après avoir orpheliné la ruche. La reine est séparée de ses éventuelles abeilles accompagnatrices. Il faut prélever 7 à 8 abeilles naissantes (les grises avec le poil collé) et les introduire dans la cagette. Ces abeilles ne connaissent pas encore leur reine mais ont l'odeur de la ruche. Elles accepteront sans problème la nouvelle reine et seront un élément calmant lors de la libération. J'emploie pour l'introduction une cagette Nicot. Il faut la placer au haut du nid de couvain, entre deux cadres, la sortie dirigée vers l'arrière de la ruche, car la reine doit être le moins possible en contact avec les vieilles abeilles, responsables de sa destruction. J'introduis la cagette horizontalement, enfoncée de part et d'autre des cadres. Ceci permet d'avoir une plus grande surface de contact entre la reine et ses futurs sujets.

Si la ruche à remèrer a une hausse, il faut placer une feuille de plastique sur les cadres, au dessus de la cagette, afin d'empêcher la reine de monter dans la hausse où se trouvent les vieilles abeilles.

Une fois la reine introduite, il ne faut plus toucher la ruche pendant dix jours !

Alain Jufer

Quelques conseils à suivre

- Vérifier la présence d'une reine vivante. Vérifier s'il n'y a pas d'abeilles mortes ou collées sur le candi, bouchant ainsi l'alimentation du candi pour les autres accompagnatrices.
- Faire attention à votre boite aux lettres, qui est parfois en plein soleil. Des reines laissées toute une journée sont tuées dans un tel four.
- L'apiculteur croit sa ruche orpheline : il ne vérifie pas la présence d'une très vieille reine qui ne pond presque plus ; il ne vérifie pas la présence d'une

jeune reine vierge (elle peut être de la taille d'une abeille mais n'en a pas la forme).

- **Ne pas** oublier de relever votre courrier et surtout de le vérifier car les envois de reines se font aussi dans des enveloppes « lettres ».
- **Ne pas** abandonner les cages d'expédition sur la plage arrière de votre voiture en plein soleil, parfois même avec une plaquette d'insecticide (pour être sûr de ne pas les tuer !) Même propos dans une pièce avec présence d'un insecticide permanent.

N'ajoutez pas d'eau sur les cages, le candi contient suffisamment d'humidité pour maintenir la reine et les accompagnatrices vivantes durant plus d'une semaine.

En **Nouvelle-Zélande**, l'introduction des reines fécondées se fait parfois à l'aide d'une poche de papier journal d'une dimension de 20x15 cm.

On y introduit une cinquantaine d'abeilles que l'on secoue sans ménagement durant 30 secondes. Cette micro-colonie rentre très rapidement en état de bruissement qui est le comportement caractéristique des abeilles orphelines. On introduit ensuite directement la nouvelle reine dans le sachet. Cette pochette fermée est placée entre deux cadres. Les abeilles grignoteront le papier et les prisonnières se retrouveront libérées ainsi que la reine quelques heures après.

Pour introduire une reine de grande valeur :

Prenez une ruchette à 6 cadres. Placez-y un cadre de couvain naissant, un cadre de réserve miel pollen et un cadre bâti vide. Partitions (s).

Placez la reine encagée entre deux cadres.

Secouez dans la ruchette 3 à 4 cadres d'abeilles (6 à 8 faces) se trouvant sur des cadres de couvain. C'est là que se trouvent les jeunes abeilles.

Placez la ruchette 3 jours à la cave, en nourrissant au sirop (1 litre d'eau – 600 grammes de sucre).

Après trois jours, placez la ruchette en plein air, si possible isolée et éloignée du rucher, de manière à éviter tout pillage. Enlevez le bouchon et libérez au candi.

Réduisez l'entrée de cette ruchette en ne laissant que le passage pour une ou deux abeilles et, durant les dix premiers jours, ne nourrissez qu'avec une pâte solide.

Vous pouvez renforcer cette petite colonie avec des cadres de couvain naissant prélevés dans d'autres ruches, au rythme d'un tous les six jours.

Une autre méthode originale :

Dans son agenda de l'apiculteur (Editions Eugen Ulmer), l'auteur nous indique d'utiliser un pot de fleurs pour y loger la colonie provenant de la ruchette de fécondation, en pratiquant une réunion au papier journal avec la colonie orpheline, au travers du trou de nourrissement.

Un de vous a-t-il déjà essayé de procéder de la sorte avec une ruchette Apidéa ? Merci de vos nouvelles.